



# Fonds d'aide « Soccer pour tous »

## 1. Objectif

Dans le but de rendre le soccer accessible à tous, le CF L'International de Québec offre un programme d'aide financière destiné aux jeunes de 4 à 16 ans issus de milieux défavorisés ou fragilisés.

Ce programme permet aux familles admissibles de bénéficier d'une inscription à tarif réduit fixée à 50 \$, sous réserve de répondre aux critères d'admissibilité et de fournir tous les documents requis. Ces frais sont fixes, uniques et non remboursables.

## 2. Période et procédure de demande

- Les demandes doivent être effectuées pendant la période officielle d'inscription aux activités;
- Le formulaire de demande doit être dûment complété et envoyé à [info@cflinternational.ca](mailto:info@cflinternational.ca);
- Tous les documents justificatifs doivent être fournis au moment du dépôt de la demande.
- Le comité d'aide financière analysera chaque dossier et communiquera la décision par courriel.

## 3. Critères d'admissibilité

Le revenu familial brut avant impôt ne doit pas dépasser les seuils suivants :

### Nombre de personnes : Revenu brut annuel maximal (2024)\*

2 personnes : 38 003 \$

3 personnes : 46 720 \$

4 personnes : 56 724 \$

5 personnes : 64 336 \$

6 personnes : 72 560 \$

7 personnes : 80 785 \$

8 personnes : 89 010 \$

\*Seuils de faible revenu (SFR) avant et après impôt selon la taille de la communauté et la taille de la famille, en dollars courants - Statistique Canada

## 4. Documents requis

Le demandeur doit fournir :

- Preuves de revenus:
  1. Dernier avis de cotisation de Revenu Canada (pour les deux parents, le cas échéant)
  2. Les deux derniers talons de paie de chacun des parents ou tuteurs légaux
- Preuve d'âge du jeune
- Preuve de résidence du jeune

## 5. Conditions générales

- Les membres bénéficiant de l'aide financière sont soumis aux mêmes conditions que les autres membres (vêtements, transport, règlements, etc.);
- Toute demande sera étudiée par le comité d'aide financière du club;
- Le club se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'accepter ou de refuser toute demande;
- Le club peut exceptionnellement recommander l'octroi d'une aide à un jeune ne répondant pas entièrement aux critères, si la situation le justifie (avec approbation du conseil d'administration);
- Vous pouvez faire qu'une demande par saison pour un seul programme par enfant;
- Les dettes antérieures doivent être réglées avec le CF L'International ou tout autre club;
- En cas d'acceptation dans le programme, le candidat ou son tuteur légal s'engage à effectuer un minimum de **5 heures de bénévolat** au sein du club au cours de la saison.

**Merci à nos partenaires de rendre ce fonds disponible pour tous!**

Desjardins



Sports Contact



Les dons effectués par les membres du CF L'International de Québec

